Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 512

Artikel: A nos abonnés

Autor: Montet. A. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — № 512

Ivement Femil

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿe Emilie GOURD, 17, rue Töpffe

ADMINISTRATION

M¹¹ Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteur **ABONNEMENTS**

SUISSE.... Fr. 5.— 11 cent, le mm.
ETRANGER . 8.— Largeur de la colonne: 70 mm.
Le numéro . . . 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abenaments partent du 1" Janvier. A partir de Juillet, il at définé des abenaments de 6 mois (3 fr.) rabbles pour le semestre de l'ambé et cours.

ANNONCES

Quiconque a réfléchi à l'énergie et à la durée opiniâtre de nos premières impressions qui sont précisément celles qu'une mère communique ou modifie, n'hésitera pas à reconnaître que la femme porte en ses faibles mains les destinées de la société.

A nos abonnés

Dans ce numéro, où se trouvera encarté le bulletin de compte de chèques pour le paiement de l'abonnement en 1938, nous venons rappeler la décision prise par le Comité du Mouvement de porter le prix de l'abonnement de notre journal à 6 fr.

Cette décision se justifie encore mieux maintenant qu'au printemps dernier, notre imprimeur nous annonçant que, pour cause d'augmentation des matières premières, il se voit obligé de majorer ses factures. D'ailleurs l'abonnement au prix de 5 fr. ne couvrait jamais les frais du journal, cette réduction, consentie pour les besoins de la cause que nous défendons, n'étant possible que grâce à la générosité des fondatrices du Mouvement. Le déficit inquiétant de 1936 nous a prouvé la nécessité de changer de méthode et de mettre nos abonnés au courant de la situation économique de notre journal: à fin 1936 nous avions un découvert de plus de 1200 fr. malgré le travail désintéressé de la rédactrice et de plusieurs de ses collaboratrices, malgré l'économice le rure se suite en metre nos actions de ses collaboratrices, malgré l'économice de neuverne de ses collaboratrices de ses collaboratrices. maujre le trucueu desinteresse de la readetrice et de plusieurs de ses collaboratrices, malgré l'économie la plus stricte appliquée à l'ad-ministration, et hélas aussi, malgré les hon-raires trop modestes payés à des collabora-

Ceci nous amène à vous demander, chers lecteurs et lectrices du Mouvement, de renou-veler votre abonnement, mieux que cela, de nous procurer de nouveaux abonnés. Si les nous procurer de nouveaux aconnes. Si les budgets sont trop fortement grevés par ce prix de 6 francs, que l'on s'abonne à deux ou à trois, comme l'ont fait pour le Schw. Frauenblatt les modestes montagnardes appen-

trices qui vivent du métier de la plume. Et sans l'aide de l'Alliance nationale de sociétés où ailleurs trouverions-nous réunis ces ren-féminines suisses et de l'Association suisse seignement si précieux sur toules les actipour le Suffrage féminin, nous nous enfoncions encore davantage.

Notre déficit de 1936 a été presque coules procurent quère, car nous ne sommes pas vert, grâce à un magnifique élan de solida-électrices, donc pas intéressantes. Et où trouvrité chez nos abonnés, mais l'exercice de verions-nous ailleurs un lien entre nos assonguls, et il faut éviter à tout prir que le S. le Mouvement n'est pas parfait, mais il est O. S. deuienne chronique. Notre journal doit perfectible, et vous pouvez travailler à son vivre, et pour vivre, il a besoin d'une certaine per lectionnement en lui envoyant des nouvelbase d'abonnés. Dès que ce chif fre est quelque les inféressantes, en formulant des critiques peu dépassé, les affaires deviennent plus faméliore forcément, car il peut dors mes préoccupées du bien de notre peuple et avoir recours à des plumes diverses. Enfin de tous les peuples. Le vœu du Comité, c'est que 1938 devienne une année de prospérité pour notre Mouvenent de renouvent de renouver de lectrices qui Mouvement, chers abonnés.

abonnés.

A. de Montet.

P.-S. Que celles qui payaient déjà précédem-ment leur abonnement 6 francs veuillent bien continuer, si elles le peuvent, à majorer leur versement. Toutes, nous leur en serons profondément reconnaissantes.

Contre la traite des femmes et des enfants 1

Xe Congrès international

Paris, 9-12 novembre 1937.

Près de cent délégués ou adhérents au Congrès, groupés autour du plus charmant des présidents, M. Paul Matter, premier président honoraire de la Cour de Cassation (Paris) travaillèrent sans relâche, quatre jours durant, malgré les attractions de la Ville Lumière et de son Exposition internationale. Trop peu de public, malheureusement, pour participer à

1 La presse genevoise vient justement de si-gnaler l'arrestation, en vertu de la loi fédérale sur la traite, de deux trafiquants hongrois qui s'apprétaient à faire passer la frontière à deux jeunes danseuses rencontrées dans un bar. Ceci montre que le péril de la traite existe toujours chez nous — quoiqu'on en dise (Réd.).

l'étude des questions à l'ordre du jour, pro-blèmes si étroitement reliés à la traite des femmes et des enfants. L'assemblée ressentit doulourensement l'ab-

L'assemblee ressentit douloureusement l'absence du pasteur Hoffmann-de Visme (Londres), mort récemment, l'animateur si apprécié des Congrès de la Répression, et qui venait d'être nommé président international. Il a été remplacé, au moins pour un an, par le Dr. de Graaf (Hollande).

Le Rapport du Bureau International, présenté par son secrétaire général M. Semplins.

Le Rapport du Bureau International, présenté par son secrétaire général, M. Sempkins, révéla l'activité fructueuse et variée des Comités nationaux. Que d'étapes franchies dans la lutte contre la traite, depuis les temps héroïques où M. Coote, secrétaire de la Vigilance Association de Londres, parcourait les capitales d'Europe pour intéresser les gouvernements à sa campagne! Conférences diplomatiques, Congrès internationaux, associations bénévoles et, récemment, Section des Questions sociales à la Société des Nations se sont efforcés, pendant ces soixante der-

nières années, d'étudier tous les aspects de la

niéres années, d'étudier tous les aspects de la traite et d'y chercher une solution — non sans succès d'ailleurs — comme on le constate dars de nombreux pays.

Le premier sujet à l'ordre du jour du Congrès: Service domestique et d'alanger moral, fut introduit par une déléguée italienne dont le rapport touchait en même temps à la question du contrôle des agences privées de placement. Toutes les constatations faites par les médecins ou les travailleurs sociaux qui s'occupent de relèvement prouvent la grande promédecins ou les travailleurs sociaux qui s'occupent de relèvement prouvent la grande proportion d'employées de maison parmi les prostituées. Même en tenant compte du fait que le service domestique, trop considéré comme pis-aller, attire un grand nombre de jeunes filles déjà exposées moralement, il faut reconnaitre qu'il offre certains dangers dùs à l'iso-elment ou aux conditions mêmes du travail. Pour attaquer le problème à sa base, il faut, dit le rapporteur, poursuivre une action sodit le rapporteur, poursuivre une action so-ciale et législative ayant pour but d'élever le niveau moral, intellectuel et technique des domestiques et de mieux organiser les condi-tions de leur travail.

tions de leur travail.

Un autre point d'importance capitale est celui du recrutement et du placement. Si chacun est d'accord sur les dangers que présentent certains bureaux de placement mercantiles, tous n'admettent pas les remèdes proposés. Le rapporteur demandait la fermeture pure et simple des bureaux de placement à but lucratif, mais certains délégués firent de sérieuses objections à cette mesure radicale, qui a, du reste, aussi été préconisée par par la Conférence internationale du Travail dans sa Convention sur les bureaux de placement payants. Cette mesure serait dangereuse pour les minorités ethniques rait dangereuse pour les minorités ethniques ou religieuses, par exemple, qui n'auraient à leur disposition que des bureaux de l'Etat ou d'associations confessionnelles. Une autre conséquence, on en a la preuve, est que les jeunes filles, loin de s'adresser aux agences offi-cielles, ont recours dans une plus grande proportion aux annonces de journaux et s'expo-sent donc aux mêmes dangers.

Le délégué belge a demandé que les Comi-Le délégué belge a demandé que les Comi-tés nationaux fassent une active propagande pour que les gouvernements de leur pays ne ratifient la Convention internationale qui en-traînerait la suppression des bureaux de pla-cement payants qu'avec la réserve formelle que, dans cette Convention, les bureaux de placement des associations bénévoles, ne vi-sant aucun bénéfice financier, ne seront pas assimilés aux bureaux de placement à but lucratif. lucratif.

L'idée de faire contrôler par les bureaux d'associations bénévoles les conditions dans lesquelles se déroule le travail n'a pas été admise par le Congrès. Le terme de « contrôle » était bien fait pour effrayer les maitresses de maison présentes! Il s'agissait plutôt de constater si le placement avait donné satisfaction aux deux parties. C'est dans ce sens que travaillent les Amies de la Jeune Fille par leur service de visites qui permet d'aplanir bien des difficultés entre maîtresses et employées, et qui a également dépisté bien des mauvais bureaux. L'idée de faire contrôler par les bureaux bureaux.

Le problème du logement des employées de maison et de leurs loisirs fut naturelle-ment pris en considération, et quelqu'un de-manda qu'on s'occupe aussi des jeunes gar-çons, liftiers, chasseurs, etc., si exposés moralement.



Glané dans la presse...

Femmes seules

Pour Die Nation (Berne), une de nos « con-sœure» qui signe « Regula» a extrait de son carnet les notes suivantes que nous traduisons, sa-chant combien cette « grande pitié des femmes seules » ira droit au cœur de nos tectrices :

...Femmes solitaires, gagnant elles-mêmes leur pain, quelle tragédie ne les enveloppe pas lors-qu'elles atteignent un certain âge! Non pas tant celles qui sont parvenues à s'assurer ce que l'on appelle une place en vue, que celles qui accom-plissent n'importe où n'importe quel travail, et que la vie n'a jamais fait sortir de leur recoin sombre. sombre.

J'en connais beaucoup. Elles habitent, leur vie

durant, des chambres meublées, ne sont jamais «chez elles», toujours en quelque sorte étrangères dans leur intérieur. Quand elles sont honnêtes, et n'ont jamais eu d'amis, alors on les accepte volontiers dans ces chambres meublées, et on les entoure d'un amical voisinage. Mais quand leur cœur ou leurs sens parlent, comme parlent aussi le cœur ou les sens de la femme mariée qui loue

ses chambres à des célibataires .- alors elles sont sans foyer. Leur amour ne trouvera jamais un toit, et se déroulera en secret dans des hôtels des auberges.

Tout l'effort de la femme dite indépendante tend donc à avoir un intérieur. Un intérieur, mê-me sans un ami. Car on y est pourtant chez soi entre quatre murs, fussent-ils nus. Et l'on soi entre quatre murs, tussen-uis mus. Et ron peut y vivre plus économiquement. Le soir, après une journée de dur labeur, l'on y raccommode ses bas, on lave son linge, on rafistole son joli petit chapeau bon marché. On peut aussi y déjeuner le matin et y manger le soir — à très, très bon marché, cela va de soi, car le loyer endantité de la cerule de soir de la level de la cerule de la celatité gloutit de telles sommes! Un petit intérieur, un chez soi: c'est le rêve, le pauvre, misérable petit rêve que cinq femmes sur cent peut-être peuvent

J'en connais beaucoup. Toutes sont toujours à bout de forces, épuisées par l'exploitation de leur bout de forces, épuisées par l'exploitation de leur travail, épuisées, par l'usure des années, par la dureté de la solitude, par des rêve et les désirs refoulés, par la façon dont on les exclut de la compagnie des couples. La plupart de ces femmes seules meurent aussi solitaires. Un jour, elles ne résistent plus. Elles vont à l'hôpital. Personne ne leur y tient la main au poment surprième. Papalegacque, cetta, sendeuse. moment suprême. Rappelez-vous cette vendeuse, moment supreme. Rappelez-vous cette vendeuse, qui avait travaillé jusqu'à sa cinquantième année dans un grand bazar, qui tout à coup s'évanouit derrière le comptoir, pour mourir à l'hôpital d'un cancer au sein, après des semaines de souf-frances. De temps en temps, des parents éloignés, d'angiagnes au lleures de la viel. d'anciennes collègues allaient la voir, mais il n'é taient pas de sa famille immédiate, ils ne lui appartenaient pas entièrement, pas plus qu'elle à

eux. Et je n'ai vu des larmes sur que la place de la vendeuse fut définitivement vide derrière le comptoir. Bien sûr que des esprits positifs diront que ce ne sont pas les larmes qui importent, mais le sentiment du devoir accompli. Certes, il y a des gens qui peuvent vivre

Et cette journaliste âgée. Depuis trois jours, elle ne venait plus à la rédaction. On s'en aper-çut, on enfonça la porte de sa chambre sombre dans la ville basse: elle était tombée de ‡ravers sur son lit, une feuille manuscrite à la main. « Morte au champ de travail », dit ensuite d'elle son journal. Cette expression a certainement un cachet héroïque. Mais elle était aussi morte toute seule, prématurément, tuée par le surmenage et un salaire insuffisant.

un salaire insutrisant.

Et cette aufre encore, cette femme divorcée, qui faisait des dessins pour des catalogues — comme elle dut se glisser toujours solitaire à travers la vie, après son malheur. Devenue méfiante, se persuadant elle-même de son infériorité, elle évitait toutes les rencontres, et vieillie, fa-tiguée, dessinait sans joie aucune des modèles de souliers ou de chapeaux, en retirait de temps en temps de minables honoraires de la grande maison, qui — par pitié, disaient-ils — lui con-fiait cette tâche. Le dimanche, elle se promenait seule à travers la ville (avez-vous jamais prêté attention à toutes les femmes qui se promenent seules le dimanche? avez-vous jamais étudié leurs visages?...) et ainsi glissa tout doucement dans la mort. Il y a quelques jours seulement que Pon m'a dit qu'elle était morte, depuis des se-maines. Personne qui ait prêté attention à son avis mortuaire dans les journaux, personne non

plus probablement qui la regrette. Peut-être un

plus probablement qui la regrette. Peut-être un tout petit sentiment désagréable traverse-t-il l'esprit de son ancien mari quand il part pour un week-end avec sa seconde femme, de vingt-cinq ans plus jeune que lui... et c'est tout.

La femme seule: ce chapitre de la question féminine a été souvent écrit déjà, mais jamais épuisé. Et puis la question se pose maintenant autrement qu'autrefois. Certes, le sort de la femme s'est amélioré beaucoup, beaucoup: autrefois, c'était la sorcière. la nonne. l'esclave et trefois, c'était la sorcière, la nonne, l'esclave, et maintenant, c'est seulement la solitude, la lutte pour l'existence, l'exil de la société des gens mapour l'existence, l'exil de la société des gens mat-riés. Tout n'est donc pas si abominablement mau-vais, certainement pas. Et pourtant, réfléchis-sez simplement à la force qu'il faut pour faire face chaque jour toute seule à la lutte contre mille obstacles, pour supporter l'existence toute seule, pour se renouveler journellement toute seule... car les mains des camarades qui suivent cette même dure route ne se tendent pas sou-

A propos d'éducation civique

A propos d'éducation civique

Au cours de la conférence prononcée par elle
sur ce sujet, à l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dont elle est vice-prés
sidente, Mme de Montet, notre collaboratrice,
avait été amenée à signaler, comme le savent
celles de nos lectrices qui l'ont entendue, ou qui
ont lu ici même le compte-rendu de cette séance,
les dangers de militarisation de la jeunesse sous
couleur d'éducation civique. Une résolution avait
été votée à cet égard, qui n'eut pas l'heur de
plaire à l'un des rédacteurs de l'hebdomadaire
romand Curieux, lequel faisant complètement
dévier le sujet de la discussion, posa sur toutes
ses affiches de vente cette question: Les sociétés